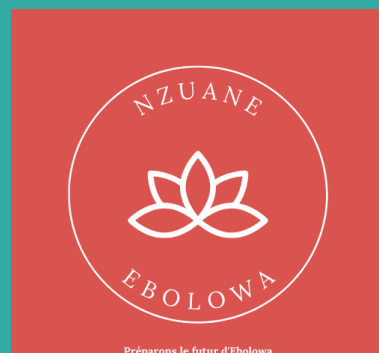


PLAN DÉCENNAL 2025–2035

29/08/2025

ASSOCIATION NZUANE
Auteur : JEAN LUC BIAH



Préparons le futur d'Ebolowa

Synthèse stratégique 2019–2025

Construction progressive d'un modèle territorial – NZUANE

Introduction

Le présent Plan Décennal **2025–2035** est porté par **NZUANE**, structure associative de développement territorial, et s'appuie sur l'expérience opérationnelle déployée depuis 2019 à Ebolowa à travers son outil économique d'implémentation : **ROMBONE**.

Entre **2019** et **2024**, une phase préparatoire a permis :

- L'ancrage foncier et territorial,
- La structuration progressive des activités agricoles,
- L'expérimentation productive locale,
- La consolidation infrastructurelle,
- La production d'une base documentaire stratégique (**EBWA2035**).

Cette phase a permis de confronter la vision initiale aux réalités du terrain, d'en confirmer la pertinence et d'en affiner les orientations.

L'année **2025** marque le démarrage officiel du Plan Décennal, non comme un point de départ abstrait, mais comme l'entrée dans une phase structurée et assumée de déploiement à long terme.

À travers ce plan, **NZUANE** fixe le cap stratégique.

ROMBONE en constitue le levier opérationnel principal.

« Après six années d'ancrage et d'expérimentation, NZUANE ouvre en 2025 une décennie de structuration territoriale assumée. »

Objectif stratégique à 10 ans

À l'horizon **2035**, **NZUANE** vise à contribuer à l'émergence d'une **autonomie territoriale systémique à Ebolowa**, fondée sur :

- La professionnalisation des formations,
- L'indépendance économique des femmes,
- La structuration efficace du champ social,
- La maîtrise locale des fondamentaux de la dignité humaine,
- L'élévation mesurable de la qualité humaine du territoire.

L'autonomie territoriale systémique signifie la capacité du territoire à organiser, produire, former, soutenir et élever ses membres de manière structurée, mesurable et durable.

Axes structurants à long terme

Axe 1 – Autonomie productive et formative

Objectif 2035 :

Professionaliser durablement les formations techniques à Ebolowa par l'intégration systématique de stages pratiques réels sur le terrain.

Résultat attendu :

- Des formations connectées à la production réelle.
- Une insertion professionnelle plus directe.
- Une réduction du décalage entre apprentissage théorique et réalité économique.

Axe 2 – Autonomie économique féminine

Objectif 2035 :

Favoriser l'indépendance financière des femmes et renforcer leur rôle structurant dans le tissu social.

Résultat attendu :

- Des femmes économiquement autonomes.
- Une influence accrue dans la structuration sociale.
- Un impact mesurable sur la stabilité familiale et communautaire.

L'expérience empirique devient ainsi réflexion stratégique structurée.

Axe 3 – Autonomie sociale organisée

Objectif 2035 :

Systematiser la gestion et le suivi des personnes vulnérables (notamment les orphelins), afin d'assurer une trajectoire claire et mesurable.

Résultat attendu :

- Connaissance précise des parcours.
- Suivi structuré des bénéficiaires.
- Passage d'une assistance ponctuelle à une gestion organisée et traçable.

Axe 4 – Autonomie sur les fondamentaux de la dignité humaine

Objectif 2035 :

Tendre vers l'autosuffisance locale sur les éléments essentiels de la dignité humaine :

- Alimentation,
- Accès à l'eau,
- Cadre de vie minimal décent.

Résultat attendu :

- Réduction des dépendances extérieures sur les besoins fondamentaux.
- Amélioration tangible des conditions de vie.

Axe 5 – Autonomie qualitative du territoire

Objectif 2035 :

Élever durablement la qualité humaine d'Ebolowa.

Cette élévation pourra se traduire par :

- Des indicateurs sociaux structurés,
- Une attractivité accrue,
- Une reconnaissance régionale,
- Et, à terme, l'élaboration d'un indicateur territorial de qualité humaine, inspiré de modèles comme le Bonheur National Brut.

Position du Plan Décennal dans l'architecture NZUANE

Le Plan Décennal fixe le cap.

Les plans triennaux successifs en assurent la traduction progressive et opérationnelle.

Le Plan Triennal 2025–2028 constitue la première phase de mise en œuvre, centrée sur l’installation du levier productif et alimentaire structurant.

Conclusion

Le Plan Décennal 2025–2035 fixe un cap structurant pour le développement territorial porté par **NZUANE** à Ebolowa.

Il s’appuie sur une phase préparatoire éprouvée et engage une dynamique organisée à long terme, fondée sur l’autonomie productive, la structuration sociale et l’élévation qualitative du territoire.

Ce plan constitue un cadre stratégique de référence.

Sa mise en œuvre progressive à travers des plans triennaux successifs en assurera la cohérence, la mesure et l’impact.